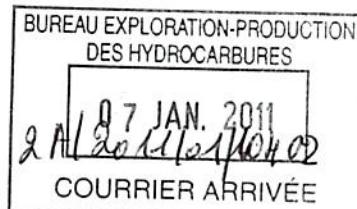


Marc FEUGERE  
**SP2 MARC**  
Services Pétrole & Produits Sidérurgiques

7 janvier 2011

## Demande du Permis H d'Auvernaux CONCORDE ENERGY, Inc.

A l'attention de Monsieur le Ministre chargé des mines  
Aux bon soins de Mme Carole Mercier  
BEPH  
DGEC/DE/SD2  
Arche de La Défense- Paroi Nord  
92055 La Défense Cedex



Dépôt de la demande du permis d'Auvernaux.

Chère Madame,

J'ai l'honneur de vous remettre, au nom de la Société Concorde Energy, la demande pour le Permis H d'Auvernaux

Conformément à l'article 9 de l'arrêté ministériel du 28 juillet 1995, et du décret n°2006-649 du 2 juin 2006 je vous remets :

- le dossier original, avec ses annexes,
- une copie allégée électronique
- 5 copies de la carte au 200 000°.

Par ailleurs, j'envoie également une copie allégée MM les Préfets de l'Essonne, du Loiret et de la Seine & Marne, et une copie avec ses annexes à MM le DRIIE de l'Ile-de-France et le DREAL du Centre.

Je reste à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Dans l'attente votre accusé de réception, je vous prie, chère Madame, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués,



Marc FEUGERE  
Gérant

# CONCORDE ENERGY, Inc.

Monsieur Jonathan B. Rudney  
Président

1537 Bull Lea Road,  
Suite 200  
Lexington, KY 40511

A l'intention de

Monsieur le Ministre

Ministère de l'industrie, de l'énergie et de l' économie numérique

Direction générale de l'énergie et du climat

Direction de l'énergie

SD2 - Bureau Exploration Production des Hydrocarbures

A l'attention de Madame Carole Mercier

Arche de la Défense-Paroi Nord

92055 La Défense CEDEX

Lexington, le 7 janvier 2011

Obj. : Demande du permis H d'Auvernaux

Monsieur le Ministre,

Je soussigné, Jonathan B. Rudney, domicilié au 2458 167° rue, Fairfield, Iowa 52556, Etats-Unis d'Amérique, agissant en qualité de Président de la Société Concorde Energy, Inc., Société par Actions au capital de 6.256.000 USD, dont le siège social est sis au :

1537 Bull Lea Road, Suite 200, Lexington, Kentucky 40511, USA

Ai l'honneur, au nom et pour le compte de ladite Société, de préciser la demande d'octroi d'un permis de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux en la date ci-dessus mentionnée, portant sur partie des départements de l' Essonne, du Loiret et de la Seine & Marne .

Je déclare, conformément aux dispositions de l'Arrêté du 28 Juillet 1995 (JO du 1er Septembre 1995), et du décret n° 2006-649 du 2 juin 2006, que :

1- les sociétés actionnaires détenant plus de 3 % des actions de la société sont :

Actionnaire	Nombre d'actions	Soit en %
Howard & Alice Settle	435 334	46.9695
Jonathan B. Rudney	239 990	25,8932
Lawco Energy,LLC	190 000	20,4997
Juggernaut Fund LP	60 000	6,4736
	925 324	99,8360

- La composition du Conseil d'Administration de la Société Concorde Energy, Inc. est la suivante :

Mr Jonathan B. Rudney :	Président Directeur Général
Mr Howard Settle	Directeur exécutif
Mr James (Randy) Lawson,	Directeur exécutif

Pour information :

- o Mr Lawson est le propriétaire de Lawco Energy, qu'il a fondée, et qu'il dirige.
- o Les 3 administrateurs détiennent la signature sociale, et sont de nationalité nord-américaine.
- Les Commissaires au Compte seront nommés avant la clôture du premier exercice.

2-Les substances faisant l'objet de la demande sont tous les hydrocarbures liquides ou gazeux.

3-Le permis de recherche en cause est sollicité pour une durée de cinq années et pourrait prendre le nom de **Permis d'Auvernaux**.

4-Ce permis serait valable à l'intérieur d'un bloc délimité par les arcs de méridiens et de parallèles joignant successivement les sommets définis par les coordonnées géographiques en grades du tableau ci-dessous, le méridien origine étant celui de Paris.

Sommet	Gr E	Gr N
A	0,04	54
B	0,2	54
C	0,2	53,8
D	0,3	53,8
E	0,3	53,7
F	0,2	53,7
G	0,2	53,6
H	0	53,6
I	0	53,85
J	0,02	53,85
K	0,02	53,86
L	0,03	53,86
M	0,03	53,87
N	0,09	53,87
O	0,09	53,9
P	0,1	53,9
Q	0,1	53,92
R	0,05	53,92
S	0,05	53,95
T	0,02	53,95
U	0,02	53,96
V	0,04	53,96

Le périmètre, tel que défini sur la carte jointe, dont l'échelle est de 1/200 000, couvre une superficie totale d'environ **544 km<sup>2</sup>**, portant sur partie du territoire des départements de l'Essonne, du Loiret et de la Seine & Marne.

**5-Titres miniers portant sur les hydrocarbures dont Concorde Energy, Inc. .**

La société demanderesse, créée en juin 2009 sous le nom initial de Concorde Energy, LLC, possède trois titres en **Allemagne**, en association à 50% avec Bell Exploration Ltd :

Saulgau-Wangen ( Bade-Wurtenberg), 1500 km<sup>2</sup> depuis le 30 septembre 2009  
Mering , 450 km<sup>2</sup>, et Bruckmuhl , 677km<sup>2</sup>, tous deux en Bavière également accordés en 2009.

En **France**, cette demande est la 11° déposée, depuis la création de la société qui désire investir principalement en France et plus spécifiquement dans le Bassin Parisien. Deux de ses demandes se trouvent en instance d'octroi.

A l'appui de ma requête, je vous prie de trouver ci-joints, conformément à l'Arrêté du 28 Juillet 1995 et du décret n° 2006-648 du 2 juin 2006, les documents suivants :

- Cinq exemplaires, signés de ma main, de la carte à l'échelle du 1/200 000 sur lesquels sont précisés le périmètre de la demande et les points géographiques servant à le définir,
- en page 6 , une notice d'impact sur l'environnement.

Et en annexe :

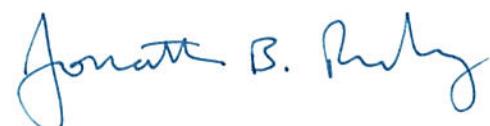
- Document 1 : Les documents de nature à justifier des capacités techniques et financières de la Société demanderesse ou de ses actionnaires.
- Document 2 : Un mémoire justifiant les limites de ce périmètre, compte tenu de la constitution géologique de la région.
- Document 3 : Les engagements conformes à l'Article 5 de l'Arrêté du 28 Juillet 1995, et des Articles 43 et 44 du décret n° 2006-648 du 2 juin 2006.
- Document 4 :

- ° La représentation en France de la Société Concorde Energy, Inc.
- ° Les Actes d'enregistrement dans l'état du Delaware de la Société Concorde Energy, Inc. en date du 13 mars 2010, et de conversion, en date du 4 mars 2010 de Concorde Energy, LLC en Concorde Energy, Inc. (en français et en anglais).

---

Conformément à l'Article 9 de l'Arrêté du 28 Juillet 1995, j'envoie copie de cette demande à Messieurs les Préfets de l'Essonne, du Loiret et de la Seine & Marne, ainsi qu'à Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Centre, et à Monsieur le Directeur Régional et Interdépartemental de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma haute considération.



Jonathan B. RUDNEY  
Président  
CONCORDE ENERGY, Inc.

PS

Mon mandataire (cf. Doc 4), Mr Marc Feugère, au 36 rue du Dr Le Savoureaux, 92290 Châtenay-Malabry , assure le suivi de cette demande et reste votre contact pour tout échange de correspondance.